



RELATIONS FRANCO-BALTES : AFFIRMER LA SOLIDARITÉ EUROPÉENNE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pays Baltes en Lituanie et en Lettonie

16 au 21 juin 2014

Une délégation du groupe d'amitié France-Pays Baltes s'est rendue en Lituanie et en Lettonie, du 16 au 21 juin 2014. Elle était composée de **M. Jean Desessard**, Président, **M. Jacques Legendre**, Président délégué pour la Lettonie et **M. Alain Gournac**, Secrétaire.

Vilnius a été la première étape de ce déplacement, où la délégation a rencontré les présidents et membres du groupe d'amitié Lituanie-France et des commissions des affaires étrangères et européennes du Seimas - parlement monocaméral lituanien - avec lesquels elle s'est entretenue sur les sujets d'actualité internationale et européenne. Elle a également eu l'honneur d'être reçue par la Présidente du Seimas, Mme Loreta Grauziniene (Parti du travail).

La délégation a ensuite visité l'Institut français de Vilnius, où M. Frédéric Bellido, directeur, et Mme Lysianne Caron, directrice-adjointe, leur ont présenté les missions de cet institut. Elle s'est ensuite entretenue avec l'Ambassadeur de France en Lituanie, Mme Maryse Berniau, ainsi qu'avec le chef du service économique de l'Ambassade, avant une réception à la résidence de l'Ambassadeur en présence de représentants de la communauté française.



Rencontre de la délégation sénatoriale avec Mme Loreta Grauziniene, Présidente du Seimas, en présence de Mme Maryse Berniau, Ambassadeur de France en Lituanie (Photo Seimas).

La délégation s'est ensuite rendue en Lettonie, à l'invitation de la Saeima, parlement monocaméral. Cette visite a permis d'échanger avec les parlementaires lettons sur le contexte international, mais a aussi été l'occasion d'approfondir la relation de coopération culturelle et technique entre la Lettonie et la France avec la visite de l'Institut français de Riga et de l'école française Jules Verne dont les nouveaux locaux ont été récemment inaugurés. Lors d'une réception offerte par l'Ambassadeur de France en Lettonie, M. Stéphane Visconti, elle a rencontré des membres de la communauté française et des personnalités lettones francophiles.



La délégation sénatoriale avec Mme Solvita Āboltina, Présidente de la Saeima et M. Edvards Smiltens, président du groupe d'amitié Lettonie-France.

La délégation sénatoriale s'est ainsi entretenue avec Mme Inese Lībiņa-Egnere (Parti des réformes), Vice-présidente de la Saeima et a longuement échangé avec le président du groupe d'amitié Lettonie-France, M. Edvards Smiltens (Unité). Elle a également assisté à la fête de la Saint-Jean « Ligo » à la Saeima, à l'occasion de la clôture de la session parlementaire et a été conviée à la réception annuelle offerte par la présidente, Mme Solvita Āboltina (Unité), à Jamarla, pour le corps diplomatique et des représentants de la société lettonne, où elle a eu l'occasion de dialoguer avec le ministre des affaires étrangères, M. Edgars Rinkevics.

La découverte du patrimoine letton a été marquée par la visite du Palais de Rundale, sous la conduite de son directeur, M. Imants Lancmanis, et de Jelgava, qui abrita l'exil du futur Louis XVIII.

La délégation tient à remercier particulièrement les présidents des deux groupes d'amitié, M. Arimantas Dumčius pour la Lituanie et M. Edvards Smiltens pour la Lettonie, pour leur accueil très chaleureux et leur grande disponibilité.

1. Lituanie et Lettonie : les enjeux de leur indépendance

La situation en Ukraine et l'attitude des pays alliés de l'OTAN, à laquelle les pays baltes ont adhéré en 2004, envers la Russie constituent, à l'heure actuelle, des sujets d'inquiétudes et de préoccupations. Ils ont été au centre des discussions et des échanges avec les parlementaires lituaniens et lettons. Intégrité territoriale et affirmation de leur indépendance ont tout particulièrement été évoquées lors des différentes rencontres.

A. La sécurité énergétique

La question de l'indépendance énergétique des pays baltes par rapport à la Russie est un enjeu politique et économique majeur.

En effet, la Lituanie et la Lettonie dépendent aujourd'hui entièrement de leur voisin russe pour leur approvisionnement en gaz. Les entreprises russes, comme Gazprom, sont fortement implantées sur le marché énergétique de ces deux pays. Leur taux de dépendance énergétique est très élevé, de l'ordre de 80 %, faisant de la sécurité énergétique une priorité nationale, comme l'a indiqué aux membres de la délégation le président de la commission des affaires étrangères du Seimas, M. Benediktas Juodka. L'énergie représente, par exemple, plus des 9/10^{ème} des exportations russes vers la Lituanie.

La Lituanie a ainsi adopté, en 2010, une nouvelle stratégie énergétique reposant sur deux axes, la diversification des approvisionnements et le développement de la production, relançant alors le débat sur la construction d'une centrale nucléaire. La mise en service du terminal pour le gaz liquéfié, prévue à la fin de cette année, devrait contribuer à atténuer cette

dépendance, ce qui est déjà le cas pour la Lettonie qui dispose d'une activité de stockage.

B. La Russie, premier partenaire commercial

La Russie est un partenaire commercial important pour les économies lettone et lituanienne. Elle est, en effet, le premier fournisseur de la Lituanie et son premier client, et statistiquement le troisième partenaire commercial de la Lettonie en termes d'échanges cumulés de biens, derrière la Lituanie et l'Estonie. En réalité certains produits transitent par d'autres pays, mais sont initialement importés de Russie. La Russie est en réalité le deuxième partenaire commercial de la Lettonie.

Les économies baltes sont donc fortement interdépendantes dans leurs relations commerciales avec la Russie. Dans l'hypothèse de mesures sévères de rétorsion imposées par la Russie, leurs économies seraient fortement affectées : forte dégradation du commerce extérieur, perte des activités de transit, problème lié à l'arrêt de la fourniture de gaz naturel, ralentissement des investissements et du tourisme russe.

C. La sécurité dans le cadre de l'OTAN

Sous mandat de l'OTAN, la France assure, avec les autres forces alliées, une mission de « police du ciel » dans l'espace aérien des trois pays baltes. Initialement prévue pour la période 2004-2011, cette opération a été reconduite. Le président de la commission des affaires étrangères de la Seimas a ainsi remercié la France de sa participation à cette mission.



Rencontre de la délégation sénatoriale avec le président et des membres de la commission des affaires étrangères du Seimas.

La livraison par la France de deux BPC Mistral (Bâtiments de protection et de commandement) à la Russie, conclue par un contrat signé en 2011, suscite une forte incompréhension et des critiques récurrentes chez les autorités lituaniennes et lettones, qui se sont renforcées depuis la crise ukrainienne. Les différents interlocuteurs de la délégation sénatoriale se sont ainsi inquiétés et émus de l'attitude qu'ils estiment contradictoire et peu lisible de la France et ont souhaité un réexamen de cette vente afin de tenir compte du nouveau contexte international.

Les membres de la délégation se sont attachés à lever toute ambiguïté sur la position française au regard de l'ancienneté des relations franco-baltes. Ils ont rappelé la convergence de vues sur l'Ukraine et la nécessité du maintien de la paix en Europe, tout en précisant que ces navires étaient livrés non armés, sans haute valeur technologique.

À cette occasion, la délégation a tenu à saluer le vote du parlement letton pour l'envoi de 40 soldats en République centrafricaine dans le cadre de l'Eurocorp, ainsi que le détachement d'un appareil de transfert tactique et son personnel opérationnel de dix personnes par la Lituanie.

II. Dix ans après l'entrée dans l'Union européenne

La visite du groupe d'amitié France-Pays Baltes a marqué aussi le dixième anniversaire de l'entrée dans l'Union européenne de la Lituanie et de la Lettonie.

A. La présidence du Conseil de l'Union européenne

La Lituanie a assuré la présidence de l'Union européenne au second trimestre 2013. Cette responsabilité permet pour le pays qui l'exerce de disposer d'une certaine influence et recouvre aussi une dimension parlementaire. La Lituanie avait alors défini plusieurs priorités : l'énergie, le partenariat oriental, la stratégie européenne pour la mer Baltique et la sécurité des frontières extérieures. À cette occasion, l'actuelle présidente du Seimas, Mme Loreta Grauziniene, s'était rendue au Sénat pour

rencontrer les membres de la commission des affaires européennes et du groupe d'amitié France-Pays Baltes. La Lettonie assurera, pour sa part, la présidence à compter du 1^{er} semestre 2015.



Entretien de la délégation sénatoriale avec Mme Inese Libiņa-Egnere, vice-présidente de la Saïema.

B. L'entrée dans la zone euro

L'année 2015 sera également marquée par l'entrée dans la zone euro de la Lituanie, soit un an après la Lettonie. Après avoir reçu un avis favorable de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne, le Conseil européen du 23 juillet 2014 a adopté une décision permettant à la Lituanie de choisir l'euro comme monnaie. Cette décision portera le nombre d'États membres de la zone euro à dix-neuf, dont les trois États baltes. Malgré la crainte d'une augmentation des prix à la consommation, la population lituanienne y est favorable à 46 %.

L'entrée dans la zone euro, six ans après la grave crise économique à laquelle ont été confrontés la Lituanie et la Lettonie, manifeste ainsi leur pleine intégration européenne.

C. Le Partenariat oriental

Plusieurs interlocuteurs de la délégation dont M. Emmanuel Zingueris, vice-président de la commission des affaires européennes du Seimas, ont souligné l'importance du Partenariat oriental initié par l'Union européenne. Ils ont ainsi particulièrement insisté sur la nécessité pour les États fondateurs de l'Europe de comprendre les opportunités que représentent des pays comme l'Ukraine, la Moldavie ou la Géorgie qui, pour eux, appartiennent à la civilisation européenne.

Le troisième Sommet du Partenariat oriental s'est déroulé, en novembre 2013, à Vilnius. Considéré par les uns comme un succès, et par les autres de façon plus mitigée, il a permis de réunir de nombreux chefs d'État et de gouvernement. Le renforcement de ce partenariat est l'un des objectifs fixés par la présidence lituanienne du Conseil européen.

III. Une coopération franco-balte confortée

Des liens forts, nés de l'époque napoléonienne, se sont tissés avec la France. L'Ambassade de France à Vilnius est ainsi située dans la maison où Stendhal, en tant qu'officier de l'Empire, résida. L'entre-deux guerres a connu un rayonnement de la langue et de la culture françaises.

La France entretient avec la Lituanie et la Lettonie d'excellentes relations bilatérales, marquées par de nombreuses visites ministérielles. Elle est considérée comme un allié solide et crédible.

Les relations parlementaires sont soutenues et se développent notamment depuis l'adhésion des pays baltes à l'Union européenne. Les parlementaires rencontrés par la délégation sénatoriale sont d'ailleurs très sensibles aux liens noués avec leurs homologues français. Force est de noter, à titre d'exemple, que 43 % des députés de la Saeima sont membres du groupe d'amitié Lettonie-France.

L'idée d'un forum des femmes parlementaires européennes a ainsi été lancée par Mme Loreta Grauziniene et Mme Bariza Khiari, Vice-présidente du Sénat, lors d'une rencontre à Paris en juillet 2013 et s'est concrétisée, en octobre 2013, par la tenue de sa réunion fondatrice, en marge de la COSAC.

L'expertise française est également reconnue et valorisée. Ainsi, la Lettonie a adopté récemment une loi sur la régulation du marché foncier agricole et forestier, sur le modèle français, après une mission d'étude en France effectuée par une délégation du ministère letton de l'agriculture, conduite par M. Edvards Smiltens alors secrétaire parlementaire du ministère.

Un autre aspect de la coopération entre la France et ces deux pays baltes concerne le domaine culturel et éducatif. Les missions dévolues aux Instituts français de Vilnius et Riga permettent d'assurer une visibilité de la présence française depuis leur installation dans ces deux capitales. La manifestation « *Riga, capitale européenne de la culture 2014* » a accueilli une exposition de l'artiste français Christian Boltanski et sept conférences sur le centenaire de la Grande guerre ont été organisées.

Les différentes rencontres avec les députés lituaniens et lettons, qui se sont déroulées dans un climat cordial et amical ont ainsi permis d'entendre les craintes qui se sont exprimées sur la situation internationale actuelle et d'assurer les autorités baltes du soutien des sénateurs français.

Composition de la délégation



M. Jean DESESSARD
Président du groupe
Sénateur de Paris (ECOLO)



M. Jacques LEGENDRE
Président délégué pour la Lettonie
Sénateur du Nord (UMP)



M. Alain GOURNAC
Secrétaire du groupe
Sénateur des Yvelines (UMP)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_616.html